Val-d'Or, le 17 août 2017

P-871-2

À: Monsieur Marc-André Dowd

Commissaire à la déontologie policière

Cc : Me Christian Veillette, Ministère de la Justice

Me André Fauteux, Ministère de la Justice

Me Marie-Paule Boucher, Ministère de la Justice

Mme Andréane Lespérance, Secrétariat aux Affaires autochtones

De: Me Marie-Josée Barry-Gosselin, Procureure en chef adjointe

Objet : Demande de renseignements dans le cadre des travaux de la Commission d'enquête

sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec : écoute,

réconciliation et progrès

Monsieur Dowd.

Dans le cadre de ses travaux, la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec : écoute, réconciliation et progrès (CERP) sollicite la collaboration du Commissaire à la déontologie policière afin d'obtenir des informations au sujet des plaintes impliquant une personne autochtone.

La CERP voudrait obtenir les informations/documents suivants :

- Tout dossier de plainte (incluant les enquêtes et les rapports) déposé par ou concernant une personne autochtone (incluant les membres des Premières Nations, les Inuit et les Métis) depuis le 1^{er} janvier 2001.

Nous vous prions de nous transmettre toute autre information ou document pouvant étayer ou soutenir les informations que vous nous fournirez en réponse à cette demande, même s'ils ne se retrouvent pas dans la liste ci-haut. Ces documents serviront à remplir le mandat de la CERP :

La Commission d'enquête provinciale a pour mandat d'enquêter, de constater les faits, de procéder à des analyses afin de faire des recommandations quant aux actions correctives concrètes, efficaces et durables à mettre en place par le gouvernement du Québec et par les autorités autochtones en vue de prévenir ou d'éliminer, quelles qu'en soient l'origine et la cause, toute forme de violence et de pratiques discriminatoires, de traitements différents dans la prestation de certains services publics offerts aux Autochtones du Québec : les services policiers, les services correctionnels, les services de justice, les services de santé et les services sociaux ainsi que les services de protection de la jeunesse;

Si le volume des dossiers demandés se révélait supérieur à 1000 plaintes, ou pour toute question concernant cette demande, veuillez communiquer avec M. Sébastien Brodeur-Girard (<u>sebastien.brodeur-girard@cerp.gouv.qc.ca</u>, 819 354-4404).

Nous vous demandons de communiquer les informations et la documentation demandées dans les **30** prochains jours par courriel (<u>nicole.durocher@cerp.gouv.qc.ca</u>). Par ailleurs, s'il s'agit de documents confidentiels, veuillez nous les faire parvenir par messagerie à l'adresse suivante :

Mme Nicole Durocher Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics 600, avenue Centrale Val-d'Or (Québec) J9P 1P8

Si vous êtes dans l'impossibilité de fournir les informations et la documentation demandées dans ce délai, nous vous prions d'en informer M. Sébastien Brodeur-Girard et de lui transmettre une note explicative à ce sujet.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à notre correspondance, nous vous prions d'agréer, Monsieur Dowd, nos plus sincères salutations.

Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics

Me Marie-Josée Barry-Gosselin Procureure en chef adjointe / Deputy Chief Counsel

Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics: écoute, réconciliation et progrès 600, avenue Centrale

Val-d'Or (Québec) J9P 1P8 Tél.: (sans frais) 1 844 580-0113

Tél.: 819 354-5039 Téléc.: 819 354-3132

marie-josee.barry-gosselin@cerp.gouv.qc.ca